

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1799/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement

n° 73-1799/SG/CD

Ministère

MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication

26 décembre 1973

Numéro JO

n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro

10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 11/8e L du 15 décembre 1973 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant approbation du budget annexe du Port & Commerce de Djibouti pour l'exercice 1974.